Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE

Code de l'Environnement – articles L-425-6 à L-425-7 et R-425-4 à R-425-9
Arrêté du 20 février 2009 relatif à la demande de plan de chasse individuel

Vous êtes détenteur d'un droit de chasse
et vous demandez la délivrance d'un plan de chasse pour le gibier présent sur votre territoire de chasse :
Veuillez remplir toutes les rubriques de ce formulaire et
LE RETOURNER A LA FEDERATION DES CHASSEURS OBLIGATOIREMENT AVANT LE 10 MARS

TERRITOIRE

ACCA ou CHASSE PRIVEE	ACCA SAINT-CIRGUES-DE-MALBERT
Numéro du lot	fd15-184
COMMUNE(S)	SAINT-CIRGUES-DE-MALBERT
Massif chevreuil	Doire
Massif cerf	UG Hors Zone

DETENTEUR DE DROIT DE CHASSE

Nom Prénom	Fontalive Yoann
Qualité	Détenteur de droit de chasse
Adresse	Le Bourg, 15400 Apchon
Téléphone (fixe et portable)	06 67 25 87 47
Courriel	raouxcedric@hotmail.fr

DESCRIPTIF DU TERRITOIRE

À compléter en cas de nouveau demandeur ou de modification depuis la précédente demande

Surface favarable: 564.00	Surface Totale: 1618.00

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE SAISON 2024 / 2025

	CERF				CHEVREUIL	CHAMOIS	MOUFLON
	Mâle	Femelle	Indifférencié	TOTAL			
Attribution année précédente					20		
Réalisation année précédente					20		
Estimation de la population (hausse ou baisse ou stabilité)					Hausse		
Attribution théorique					21		
DEMANDE 2024 / 2025					20		

Fait le jeudi 21 mars 2024 à Apchon Signature